



Procès-verbal de la séance du conseil d'établissement de l'école secondaire Barthélemy-Joliette tenue le 14 septembre 2021 à la bibliothèque de l'école à huis clos.

SONT PRÉSENTES ET PRÉSENTS

Robert Jacob jr, directeur de l'école

PARENTS

Évangéline Duhaime

Véronik Beaulieu

Annie Bilodeau

Caroline Blouin

Cathy Marticotte

Mélanie Joly

Julie Coutu

Caroline Croze

Isabelle Neveu

Isabelle Gagnon

Julie Gingras

Marie-Claude Gouger

PERSONNE DU PUBLIC

Secrétaire des rencontres : Karine Savard, secrétaire

La séance est ouverte à 17 h 45.

1. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Sur proposition de M. Carl Geoffroy, il est résolu à l'unanimité d'adopter l'ordre du jour tel que :

Proposé

Modifié

MEMBRES DU PERSONNEL

Isabelle Cossette, enseignante

Carl Geoffroy, personnel enseignant

Guillaume Massé, enseignant

Yves Thibault, personnel enseignant

Ernesto Castro, personnel professionnel

Lise Desrosiers, personnel de soutien

ÉLÈVES

Jonathan Lauzon

PERSONNEL GESTIONNAIRE

Mélanie Beausoleil, gestionnaire administrative

Caroline Rondeau, directrice adjointe

Nancy Lachance, directrice adjointe

Mathieu Aubin, directeur adjoint

2. Lecture et adoption du procès-verbal du 15 juin 2021

Sur proposition de M. Yves Thibault, il est résolu d'adopter le procès-verbal tel que :

Proposé

Modifié

CEBJ – 210914- 002

3. Question(s) du public

Aucune question du public.

4. Point(s) de la présidente

Aucun point, pas de courrier.

5. Point(s) du représentant des élèves

- Le représentant des élèves fait le point sur le projet environnement qui s'est déroulé durant l'année scolaire. Celui-ci s'est déroulé comme prévu. Les élèves ont appréciés que 2 enseignantes soient libérées pour les aider à mettre sur pied le projet.
- Le représentant des élèves mentionne que les élèves apprécient le retour à une certaine normalité en ce début d'année en lien avec les règles sanitaires en vigueur. Ils apprécient aussi le retour des activités parascolaires.
- Le représentant des élèves mentionne aux membres que le bal des finissants pour les finissants 2019-2020 et celui des finissants 2020-2021 ont été appréciés des élèves. Mme Nancy Lachance intervient en tant qu'organisatrice de ces 2 événements pour expliquer aux membres qu'il y a eu aussi un bal d'organisé pour la cohorte de finissants 2019-2020 au cours de l'été car les règles sanitaires ne permettant pas la tenue de celui-ci pendant l'été 2020.

6. Point de la direction

La direction débute en préambule pour informer les membres sur la fréquentation 2021-2022. Il est mentionné qu'au moment de la rencontre, 1431 élèves fréquentent l'école. Certains aménagements ont été faits durant l'été pour accueillir les élèves. La francisation a été déménagée au centre de réflexion chrétienne situé sur le boulevard Base-de-Roc pour permettre d'aménager plus de locaux pour les élèves en formation régulière. Il est aussi mentionné qu'il y a 12 groupes de secondaire 1, 12 groupes de secondaire 2, 9 groupes de secondaire 3, 8 groupes de secondaire 4 et 6 groupes de secondaire 5.

Les membres sont informés que la direction communique le plus rapidement possible aux parents de l'école, les consignes sanitaires que la Direction de la Santé publique transmet au Centre de services scolaire.

Les membres sont aussi informés de la tenue d'une rencontre du comité sportif qui aura lieu le 22 septembre 2021.

6.1. Activités avec ou sans dérangement à l'horaire

La liste des activités a été envoyée par courriel pour que les membres en prennent connaissance avant la rencontre. La direction mentionne l'ajout de 2 activités sans dérangement ajoutées après l'envoi par courriel du document. Ces 2 activités sont présentées aux membres. M. Ernesto Castro apporte quelques précisions sur les dates d'élection pour le conseil des élèves ainsi que sur la prise des photos. Aucune question n'est posée.

Sur proposition de Mme Annie Bilodeau, il est résolu à l'unanimité d'adopter les activités présentées.

CEBJ – 210914- 003

6.2. Demandes de projet de financement

Les membres ont reçu par courriel les demandes de projet de financement. Une lettre accompagnait la demande de financement pour les finissants. La direction mentionne que cette lettre explique que cette demande de projet de financement englobe tous les projets liés aux finissants 2021-2022. Aucune question n'est posée.

Sur proposition de Mme Véronick Beaulieu, il est résolu à l'unanimité d'adopter les demandes de projet de financement présentées.

CEBJ – 210914- 004

6.3. Reddition de compte – Volet Sexualité

Mme Caroline Rondeau informe les membres que le MESSS exige que 10 h de cours par année scolaire, réparties sur l'année, soit consacrées à la sensibilisation sur la sexualité et du contenu orientant. L'an passé, étant donné le contexte de pandémie, ce volet avait été mis de côté, par contre cette année, elle est remise de l'avant. Une planification pour les élèves du 1^{er} cycle est déjà en cours. Pour les élèves du 2^e cycle, Mme Rondeau explique qu'aucune planification n'a été faite dans les années passées, mais rassure les membres que les élèves ont tout de même reçu ce service. Une planification sera faite cette année à ce sujet. Aucune question n'est posée.

6.4. Réseau et Sureté du Québec

Mme Caroline Rondeau informe les membres que le policier attiré à notre école, M. Luc St-Jacques, offrira des animations dans les classes au courant de l'année, les dates sont à déterminer. Voici la planification présentée :

- Sec. 1 : Sécurité internet (1 période par classe)
- Sec. 2 : Intimidation (1 période par classe)
- Sec. 4 : 24 heures texto (1 période par classe)
- Sec. 5 : Les routes ne sont pas une piste de course (1 période par classe)
L'après-bal (1 période par classe)

6.5. Amendement – Effets scolaires

Mme Mélanie Beausoleil explique aux membres l'ajout de certains manuels scolaires. Un manuel scolaire pour l'espagnol en secondaire 4, Encuentros, que les parents se sont procuré au coût de 21,70\$ et un manuel de français secondaire 2, Echo, au coût de 22,20\$. Le manuel de français qui était utilisé l'an passé a été retiré de la liste des effets scolaires. L'achat d'environ 40 licences

Nethmath pour l'adaptation scolaire et pour 12 élèves au programme Élite. Aucune question n'est posée

Sur proposition de Mme Annie Bilodeau, il est résolu à l'unanimité d'adopter l'amendement des effets scolaires tel que présenté.

CEBJ – 210914- 005

6.6. Amendement pour l'acte d'établissement en lien avec l'Intervalle et l'unité Harmonie

Mme Caroline Rondeau explique aux membres les modifications apportées à l'acte d'établissement. Certaines rénovations majeures doivent être effectuées à l'Intervalle et certains groupes seront relocalisés temporairement lors des travaux. Ceux-ci reprendront leurs locaux respectifs dès la fin des travaux. Il y aura une rotation entre les groupes délocalisés selon l'endroit où les travaux de rénovation seront effectués. Aucune question n'est posée.

Sur proposition de M. Guillaume Massé, il est résolu à l'unanimité d'adopter l'amendement pour l'acte d'établissement tel que présenté.

CEBJ – 210914- 006

6.7. Plan de lutte pour prévenir et combattre l'intimidation et la violence à l'école

Mme Caroline Rondeau présente le plan de lutte aux membres. Considérant que le dernier sondage effectué auprès des élèves sur leurs sentiments de sécurité à l'école a été fait en 2019, aucun nouveau moyen n'a été mis en place. Étant donné le contexte de pandémie pour l'année scolaire 2020-2021, les animations avaient été mises de côté. Pour l'année scolaire 2021-2022, les animations et la prévention seront remises de l'avant et le plan de lutte sera à réévaluer cette année en fonction des données recueillies en cours d'année. Aucune question n'est posée.

Sur proposition de Mme Mélanie Joly, il est résolu d'adopter le plan de lutte pour prévenir et combattre l'intimidation et la violence à l'école tel que présenté.

CEBJ – 210914- 007

6.8. Amendement – Calendrier scolaire 2021-2022

Mme Caroline Rondeau énonce les dates de communication et de rencontre de parent ainsi que les dates de fin d'étape. Aucune question n'est posée.

Sur proposition de Mme Annie Bilodeau, il est résolu à l'unanimité d'adopter l'amendement du calendrier scolaire 2021-2022 tel que présenté.

CEBJ – 210914- 008

6.9. Calendriers des rencontres du conseil d'établissement

Présentation du calendrier des dates de rencontres du conseil d'établissement pour l'année scolaire 2021-2022 qui se tiendront à 16 h 45 selon les dates indiquées. Aucune question n'est posée.

7. Rapport de la représentante du comité de parent

Aucun.

8. Autres points

Aucun point.

9. Date de la prochaine séance

La date de la prochaine séance est fixée au 26 octobre 2021.

10. Clôture de la séance

L'ordre du jour étant épuisé, sur proposition de Mme Annie Bilodeau, il est résolu à l'unanimité que la séance soit levée à 18 h 15.

CEBJ – 200915- 009

Robert Jacob jr.
Directeur de l'école

Évangéline Duhaime
Présidente

Karine Savard
Secrétaire de la séance